



Les avocats camerounais ont entamé une grève de cinq jours à compter de ce lundi 16 septembre pour protester contre ce qu'ils qualifient de violation de leurs droits. La grève aura lieu du 16 au 20 septembre.

Les avocats avaient initialement annoncé la grève le mois dernier avant de la confirmer hier dimanche après une réunion extraordinaire du conseil de l'ordre des avocats.

«J'ai l'honneur de porter a votre connaissance que la session extraordinaire du conseil de l'ordre convoquée pour ce jour du dimanche le 15 septembre, n'a pas pu faute de quorum, donner lieu a délibération en respect de l'article 11 (2) de notre règlement intérieur, il n'y a pas eu de délibération », a déclaré le président du barreau, Tchakoute Patie Charles.

« En conséquence, la résolution du 31 août conserve ses pleins entiers effets », a-t-il ajouté. L'Association du barreau camerounais a toutefois remercié le gouvernement pour les efforts déployés jusqu'à présent dans l'examen de leurs problèmes et s'est déclaré prêt à poursuivre le dialogue.

Le gouvernement a récemment entamé des discussions avec des avocats pour voir comment ils pourraient résoudre certains des griefs soulevés.

Les avocats ont affirmé que l'accès à leurs clients et aux personnes se trouvant dans les différents centres de détention leur était systématiquement refusé.